



Place du Collège 1
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50
Fax 024 477 23 55
direction.eivi@edu.vs.ch

Aux parents des élèves de 8H-9CO-10CO

Troistorrents, le 21 juin 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

➤ **Abonnement de transport**

Les Commissions scolaires de chaque commune sont compétentes pour l'organisation des transports scolaires (Troistorrents : administration@troistorrents.ch / Val-d'Illiez : cassandra.cherix@illiez.ch / Champéry : sophie.zurkirchen@champery.ch). Attention, selon la commune de domicile, certaines spécificités existent et il convient d'être attentif. **Pour toute demande particulière, veuillez adresser un courriel auprès de la personne compétente.**

L'obtention d'un titre de transport ayant subi quelques modifications au sein de la Commune de Troistorrents, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la gare de Champéry avant de vous déplacer. Début août, le personnel des TPC sera en possession de la liste des ayants-droits et sera en mesure de vous informer quant à l'obtention ou non d'un titre de transport.

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans les règlements communaux) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dessous du périmètre défini dans ledit règlement, l'élève n'a pas accès aux transports. Le règlement en vigueur pour chaque commune est consultable sur leur site internet, par exemple pour Troistorrents en suivant le lien suivant : www.troistorrents.ch > école et accueil de l'enfance > école intercommunale de la vallée d'Illiez.

Les abonnements de train et de bus sont dorénavant délivrés au format SWISSPASS (format carte de crédit) et sont réutilisables durant plusieurs années. Les élèves ayant déjà reçu une carte SWISSPASS pourront renouveler leur abonnement en prenant directement contact avec la gare de Champéry. Il vous suffira d'indiquer le nom, prénom de votre enfant, le trajet emprunté ainsi que le numéro figurant sur la carte. Les élèves n'étant pas encore en possession d'un SWISSPASS devront **impérativement** fournir une photo passeport récente, en couleur, en se rendant physiquement au guichet de la gare TPC de Champéry ou en transmettant ladite photo par un lien SMS (lien sur demande auprès de la gare).

La gare de Champéry (024 479 12 15) est ouverte tous les jours du 26 juin au 20 août, de 8h40 à 12h00 et de 13h00 à 16h40, et du mercredi au samedi du 21 août au 14 octobre, mêmes horaires.

Pour la Commune de Troistorrents, les horaires 2022-2023 des trains et bus seront consultables, début août, via les canaux d'informations locaux et les sites internet (Communes, EIVI et TPC). Un flyer « horaire des transports scolaires 2022-2023 » vous parviendra en distribution tout ménage durant l'été.

➤ **Restaurant scolaire et étude de midi**

La fréquentation du restaurant scolaire est possible pour tous les enfants. Les courriers pour les inscriptions ont été distribués par la poste et les inscriptions étaient attendues pour le **17 juin 2022**. Pour une inscription tardive, veuillez vous adresser auprès de notre secrétariat ou de la Direction d'école. Un repas labellisé « Fourchette verte » est servi (2 services) et une étude surveillée obligatoire est assumée par un-e enseignant-e du CO.

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



➤ Matériel de l'élève

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle met sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournit à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, stylo, effaceur, gomme, taille-crayon, surligneur, équerre, règle, classeur, chemise, dossier rigide). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu** et continueront ainsi de l'utiliser. En cas de perte ou de dégât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet.

Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement, mais des frais pourront être perçus en fin d'année en cas de perte ou de détérioration. **Ils devront être doublés par vos soins.**

A charge des parents restent les **fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école
- Trousse ou plumier
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers
- Pantoufles
- Tablier en économie familiale et /ou chemise à longues manches en AC&M
- Sac de sport
- Chaussures et habits pour activités sportives (yc. extérieur)

➤ Divers

Le matin, les cours (périodes de 45 minutes) débutent à 7h32 et se terminent à 11h01 avec une récréation de 15 minutes. L'après-midi, ils débutent à 13h30 et finissent à 15h53 sans récréation.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 18 août à 7h30**, dans la cour d'école.

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet, en principe, dès le mardi 16 août 2022.

Vous trouvez d'autres informations sur le site Internet de l'école www.eivi.ch.

Tout en vous souhaitant déjà un bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction : Frank Berrut
Directeur EIVI

Copie à Mme Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission « Ecole obligatoire » de Troistorrens
Mme Cassandra Cherix, Présidente de la Commission scolaire de Val-d'Illiez
Mme Sophie Zurkirchen, Présidente de la Commission scolaire de Champéry